CONVOCATION

Les membres du bureau et du Conseil d'Administration de l'association Foyer Rural seraient honorés de votre présence à l'assemblée générale qui aura lieu à l'Espace d'Animation le :

Vendredi 20 novembre 2026 à 18h00

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

- Ouverture de l'assemblée générale
- Rapport moral de chaque activité par son (sa) représentant(e) (statuts article 15)
- Rapport moral de l'association Foyer Rural (statuts article 15)
- Présentation des comptes du Foyer Rural d'Allan
- Présentation du budget prévisionnel 2026-2027
- Présentation et approbation du rapport des vérificateurs aux comptes, (article 16)
- Délibération et vote sur les comptes de l'exercice clos et du budget prévisionnel (statuts article 15)
- Délibération et vote sur les comptes de l'exercice clos et du budget prévisionnel (statuts article 15)
- Modification des statuts (facturation)
- Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison 2026-2027(article 16)
- Démission et appel à candidatures pour le renouvellement du bureau de l'association
- Questions diverses : mises à l'ordre du jour et exprimées au plus tard une semaine avant l'assemblée générale (statuts article 14)
- Élection du bureau de l'association par le Conseil d'Administration qui se réunira à la suite de cette assemblée générale (statuts article 7)
- Intervention des officiels présents
- Clôture de l'assemblée